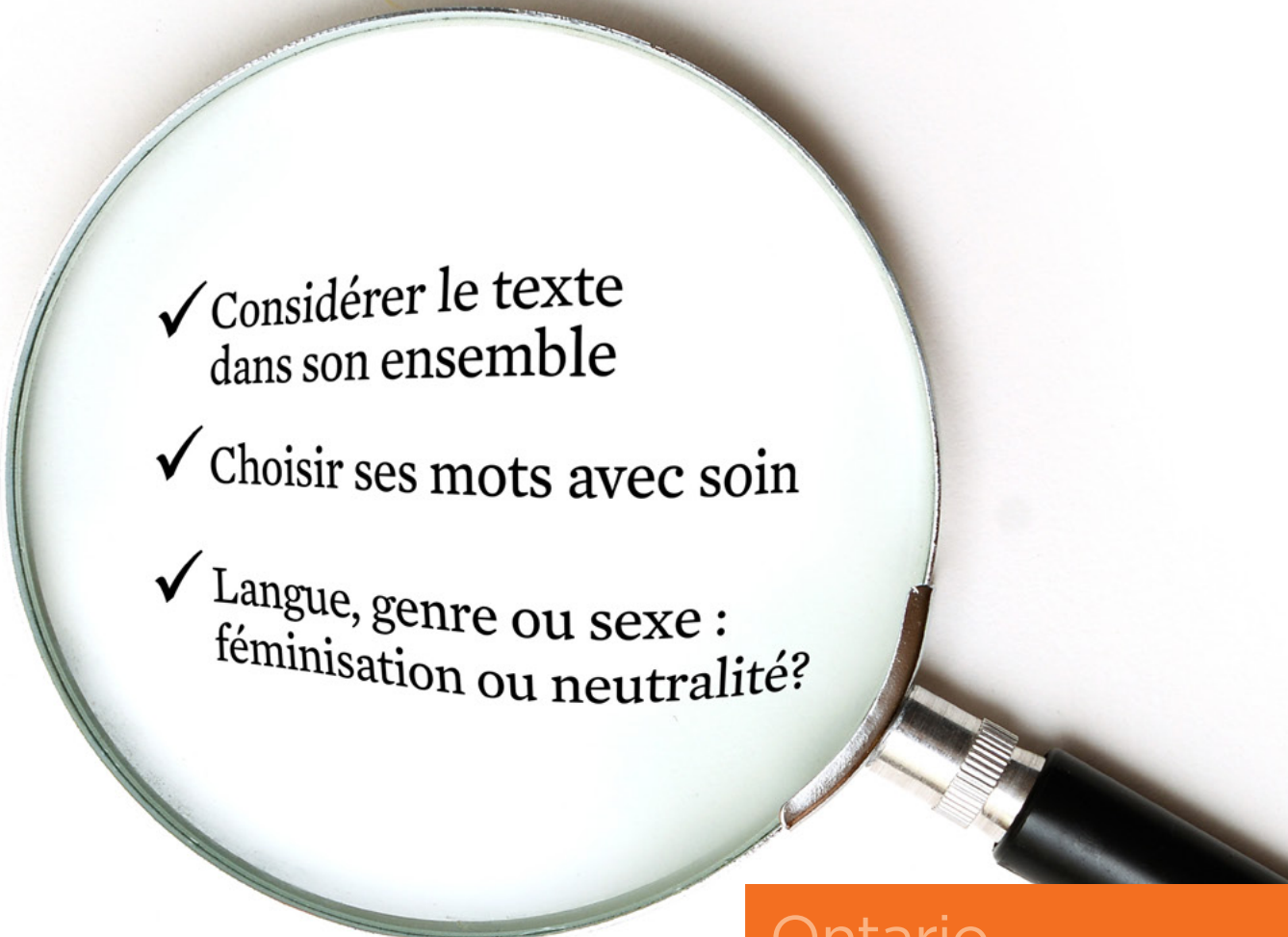


Féminisation des documents en français partie 1 : Politique

décembre 2005

- 
- ✓ Considérer le texte dans son ensemble
 - ✓ Choisir ses mots avec soin
 - ✓ Langue, genre ou sexe : féminisation ou neutralité?

Ontario
College of
Teachers
Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Table des matières

Préface	5
Féminisation des documents en français de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	7
Langue, genre et sexe : féminisation ou neutralité?	7
Les stratégies	8
Considérer le texte dans son ensemble	8
Les doublets	9
Choisir ses mots avec soin	10
La féminisation des titres	10
Changer la structure de la phrase	10
Les photographies	11
L'accord du pluriel	11
Les formulaires	11
Les documents à portée juridique	11
Les discours et autres présentations orales	12
Conclusion	12
Bibliographie	13
Ontario	13
Québec	13
Canada	16
Belgique	17
France	18
Suisse	19
International	19
Biographies	21
Françoise Mougeon (conseillère)	21
Claude Tatilon (conseiller)	21
Pierrette Vachon-L'Heureux (conseillère)	22

Préface

Toutes les langues évoluent et reflètent la réalité d'une population à un moment donné de l'histoire. Comme toutes les langues qui possèdent un genre grammatical, le français a été fortement influencé depuis la fin du siècle dernier par l'arrivée en masse des femmes sur le marché du travail.

Le Canada français s'est particulièrement démarqué puisque le Québec fait figure de chef de file du mouvement féministe à travers le monde, notamment avec l'élaboration, en 1971, du Bureau de promotion de la femme, un an après le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme.

Le mouvement travailliste égalitaire des années 70 a vite évolué dans les années 80 vers la valorisation de la différence des femmes, puis vers une représentation équitable de la femme à tous les niveaux de la société, y compris dans la langue française.

Dans un premier temps – tout d'abord au Canada, mais bientôt dans toute la francophonie – on a entrepris de féminiser les titres pour harmoniser la langue avec un fait de société, soit l'accès aux femmes à des emplois jusqu'ici occupés principalement par des hommes.

Cet ajout de substantifs féminisés est un changement qui affecte très peu la langue française, puisque les règles grammaticales du français se prêtent bien à cette gymnastique lexicale.

Par contre, la structure du français se prête mal à une féminisation plus poussée de la phrase. Les guides de féminisation des cinq dernières années sont plus élaborés que les pionniers des années 80 qui ne se penchaient que sur la féminisation de chaque phrase indépendamment des autres, tout en offrant peu de stratégies pour le faire.

Ces cinq dernières années, on observe d'ailleurs la sortie de nouveaux guides ou de nouvelles éditions d'anciens guides qui préconisent une approche multiple dans la féminisation du français et offrent différentes stratégies pour représenter adéquatement la femme dans les textes tout en préservant la syntaxe, le lexique, le style et la grammaire propres à la langue française.

Le présent document est le résultat d'une étude poussée dans le but de répondre à cette question de société contemporaine.

Féminisation des documents en français de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Il est important de traiter les hommes et les femmes de façon équitable. Il est tout aussi important d'écrire bien et clairement.

L'Ordre a toujours fait en sorte que la parité entre hommes et femmes soit clairement inscrite dans les textes publiés en français, en fait, dans tous les documents rédigés en français. Nous employons notamment des titres féminins pour désigner les femmes, depuis notre création.

Le présent document et le guide de féminisation sont en accord avec les principes de parité de l'Ordre et les recommandations les plus couramment admises des spécialistes en linguistique française dans plusieurs instances francophones.

Pour cette étude, nous avons consulté des spécialistes dans ce domaine au Canada et examiné les règles en usage dans les principales publications canadiennes-françaises. Nous avons également étudié un grand nombre de documents, guides et autres ouvrages publiés en Ontario, au Québec, dans tout le Canada, en France, en Suisse et en Belgique. Cette recherche nous a permis de brosser le tableau fascinant des tentatives faites ces dernières années pour féminiser les textes français.

On trouvera en annexe les biographies de spécialistes de la langue que nous avons consultés, ainsi qu'une liste des ouvrages examinés. Nous avons également parlé à de nombreux organismes, notamment, en Ontario, à des représentants du *Droit*, de *L'Express*, du *Métropolitain*, de Radio-Canada et de TVO/TFO, et au Québec, à des représentants de

L'Actualité, *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et la *Gazette des femmes*. Nous avons interrogé une linguiste de l'Office de la langue française au Québec, ainsi que des membres des ministères de l'Éducation de l'Ontario et du Québec, et des fédérations enseignantes, telles que l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEEFO), l'OTF-FEO et la CTF-FCE.

Ces recherches et ces consultations, auxquelles s'ajoutent les informations recueillies auprès de nos groupes de discussion francophones, servent d'assises aux principes de féminisation présentés dans ce document.

Langue, genre et sexe : féminisation ou neutralité?

À la différence du français, l'anglais possède un genre naturel plutôt qu'un genre grammatical. En anglais, le genre est défini par le sexe biologique. Les noms désignant des hommes, *John* ou *brother* par exemple, sont masculins. Les noms désignant des femmes sont féminins, comme par exemple *Jennifer* ou *sister*. Les noms de choses, comme *college* ou *courage*, sont neutres. En anglais, les noms épicènes, qui désignent aussi bien des hommes que des femmes, comme *teacher* ou *student*, sont très communs.

À la différence du français, les adjectifs et les participes passés en anglais, ne changent pas selon le genre. Comparez l'anglais – *a damaged white shirt, a damaged white hat, a nice polite girl, a nice polite boy* – au français – *une chemise blanche abîmée, un chapeau blanc abîmé, une gentille fille polie, un gentil garçon poli*.

En anglais, parvenir à une neutralité de genre consiste essentiellement à choisir avec soin les termes (*humankind* au lieu de *mankind*, *chair* au lieu de *chairman* ou *chairwoman*) et à utiliser le pluriel pour éviter *he/she* (*All teachers should have their reports in by Tuesday* au lieu de *Every teacher should have her or his report in by Tuesday*). En fait, les guides de rédaction canadiens acceptent désormais l'utilisation du pronom pluriel, reflétant ainsi l'usage quotidien d'une langue non sexiste (*every teacher should send in their report*).

En français, chaque nom possède un genre et les adjectifs et participes passés doivent s'accorder avec ce genre. Dans la plupart des cas, le genre n'a rien à voir avec le sexe biologique (*une table, une personne, un individu, une université, un collègue*).

Les noms qui désignent les hommes et les femmes ont souvent un genre qui correspond à leur sexe biologique, mais pas toujours (*une sentinelle, une majesté, une victime* sont des exemples de noms de genre féminin qui peuvent désigner un homme, tandis que *un individu, un voyou, un bébé* sont des exemples de noms de genre masculin qui peuvent représenter une femme).

L'anglais compte beaucoup de noms épiciques qui englobent les deux sexes et tendent à la neutralisation de l'expression du sexe : *driver, teacher, employee*.

En français, en revanche, on a recours à beaucoup de noms dérivés dès qu'il s'agit de désigner des personnes (les dérivés sont formés d'une racine et d'un suffixe). Ces dérivés mettent en évidence le sexe biologique au lieu de le neutraliser : *un conducteur, une conductrice; un enseignant, une enseignante; un enquêteur, une enquêteuse*.

Même dans le rare cas d'un nom épicique (asexué), le genre (et le sexe) est quand même révélé par l'article et le déterminant : *un élève doué, une élève douée; une grande adulte, un grand adulte*. Le nom est épilé de la même façon au féminin et au masculin, mais le genre change pour indiquer le sexe de l'individu et l'adjectif s'accorde en genre avec le nom qu'il qualifie.

En anglais, on occulte la différence et on appelle cela «la neutralité du genre». En français, on rend cette différence visible et on l'appelle «féminisation».

Les deux langues exigent donc des stratégies différentes pour assurer aux hommes et aux femmes une représentation équitable. Et le défi est bien plus grand en français qu'en anglais, à cause du genre grammatical et de la règle de l'accord.

Les stratégies

L'Ordre s'efforce, dans toutes ses activités, de traiter équitablement les hommes et les femmes. Nous nous efforçons également de produire des textes bien écrits et faciles à comprendre.

Dans tous les documents écrits ou traduits en français, nous devons représenter les hommes et les femmes de façon équitable. Les textes doivent également être rédigés clairement pour atteindre son objectif de communication.

Toute personne amenée à rédiger un texte français commencera par considérer le texte dans son ensemble et utilisera les stratégies suivantes pour assurer la représentation équitable des hommes et des femmes.

Considérer le texte dans son ensemble

Après plusieurs années passées à travailler sur la féminisation du français, les linguistes sont tombés d'accord sur le fait qu'il n'existe pas de

solution unique. Il y a consensus aujourd'hui pour dire qu'il faut avoir recours à toute une gamme de stratégies.

Chaque texte doit être considéré dans son ensemble. L'objectif d'une rédaction non sexiste est d'écrire différemment dès le début afin de préserver la lisibilité et l'intérêt du texte. La tâche est donc plus ardue dans le cas des traductions. Les hommes et les femmes seront mentionnés au moyen de termes équivalents en sens et en prestige.

Les marques du féminin et du masculin seront réparties harmonieusement sur l'ensemble du texte pour assurer la visibilité des deux genres. Il faut se soucier avant tout de l'impression générale produite par le texte, qu'il s'agisse d'une lettre, d'un court article ou d'un rapport de 50 pages.

Les doublets

Les guides publiés ces dix dernières années recommandent d'utiliser les doublets (un nom commun écrit dans les deux genres comme *étudiantes* et *étudiants*) de façon judicieuse tout au long d'un texte. Dans *Féminisation et rédaction*, (Correspondence, Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) vol. 10, n° 3, fév. 2005), Pierrette Vachon-L'Heureux souligne que l'introduction de doublets trop nombreux obscurcit le sens : «La surabondance n'est pas à conseiller. L'introduction de trop nombreuses formes féminines peut alourdir inutilement les textes et rendre la lecture difficile».

Le *Guide de féminisation* publié par le gouvernement de l'Ontario précise que l'usage intensif des doublets rend effectivement les femmes plus visibles, mais ne leur garantit pas une représentation équitable, car les deux termes ne sont pas toujours équivalents. Dans *Femme j'écris ton nom*, le guide du

Centre national de la recherche scientifique, Institut de la langue française (France), Annie Becquer, Bernard Cerquiglini et Nicole Cholewka constatent que les femmes ont même une perception négative de certains termes féminisés et leur préfèrent les versions masculines qui assoient leur autorité et leur prestige.

On peut faire un parallèle avec l'anglais et la disparition du suffixe «ess», qui, traditionnellement, désignait une femme exerçant un métier. *Poetess* et *authoress* ont complètement disparu, et même le terme *actress*, autrefois courant, ne se rencontre quasiment plus : les femmes préfèrent désormais le nom épique *actor*.

Lire un texte français sur l'enseignement et les enseignants qui répéterait *une enseignante* ou *un enseignant*, *une directrice* ou *un directeur d'école*, *une agente* ou *un agent de supervision* reviendrait à lire un texte anglais sur la littérature précisant systématiquement *author* or *authoress* – une barrière à la lecture. Le lecteur comprend que l'on parle de la fonction, pas des individus.

La communauté d'éducation francophone insiste sur l'importance d'utiliser les doublets raisonnablement pour ne pas rendre les phrases fastidieuses à lire.

L'Ordre utilise les doublets à l'écrit quand on s'adresse directement aux gens : *Chères collègues*, *Chers collègues...*, ainsi que dans les titres, pour donner le ton (*Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*). On peut également les utiliser dans le corps du texte.

Il est possible aussi d'avoir recours aux doublets quand ils désignent des individus, mais non quand il s'agit d'une fonction, surtout

lorsque cette fonction est exercée par une entreprise ou une organisation, comme dans *fournisseur, employeur* ou *client*.

À l'instar de la plupart des guides, l'Ordre demande aux personnes amenées à rédiger en français de faire preuve de discernement.

Choisir ses mots avec soin

Quand le texte s'y prête, on utilisera des noms génériques, collectifs ou épïcènes représentant les hommes comme les femmes. Les noms conservent cependant leur genre grammatical, masculin ou féminin.

Personne, qui est féminin, et *individu*, qui est masculin, sont des noms génériques.

Une équipe, la communauté, et une assemblée, qui sont féminins, et *le personnel, un groupe*, qui sont masculins, sont des noms collectifs.

Les élèves et les adultes sont des noms épïcènes qui, employés au pluriel, désignent aussi bien des hommes que des femmes.

La féminisation des titres

L'Ordre a toujours utilisé la version féminine des titres pour désigner des femmes.

En général, la féminisation des titres pose peu de problèmes morphologiques. Dans certains cas, il a fallu reconquérir la signification du mot. De nos jours, la ministre, couramment utilisé pour désigner une femme ministre, signifiait, il n'y a pas si longtemps, la femme du ministre. La *patronne* désignait une femme mariée, de façon péjorative, un peu comme *woman driver* était une épithète. Aujourd'hui, les titres féminisés comme une ministre, *une juge, une générale, une professionnelle* sont passés dans le langage courant et possèdent les mêmes signification et autorité que leurs équivalents masculins.

Souvent, le titre reste identique et seul l'article change. *La maire* est tout aussi acceptable que *le maire*. Autrefois, l'équivalent féminin était *la mairesse*, mais ce terme désignait alors la femme du maire.

Changer la structure de la phrase

Le fait de restructurer une phrase peut permettre d'inclure le féminin grâce à l'utilisation de certaines tournures qui évitent les adjectifs et les participes passés nécessitant l'accord. Les procédés suivants sont donnés à titre d'exemple. Il en existe bien plus.

- utiliser la voix active au lieu de la voix passive, par exemple, *nous convoquons vos collègues à la réunion* au lieu de *vos collègues sont convoqués à la réunion*
- privilégier les verbes à l'infinitif, par exemple, *l'élève pourra changer d'école sans avoir à attendre trop longtemps* au lieu de *sans qu'il ait à attendre trop longtemps*
- changer le style, par exemple, *parmi la clientèle étudiante, nous avons distingué trois groupes : prêt seulement; prêt et bourse; aucune aide financière* au lieu de *Nous avons distingué trois groupes : les étudiants qui reçoivent un prêt seulement, ceux qui reçoivent un prêt et une bourse, et ceux qui ne reçoivent aucune aide financière*
- utiliser les adverbes et les autres expressions invariables, par exemple, *les élèves doivent arriver à l'heure sous peine de conséquence* au lieu de *Les élèves ne doivent pas arriver en retard. S'ils le font, ils devront en essuyer les conséquences*
- privilégier les adjectifs indéfinis ou possessifs, par exemple, *on a demandé à chaque membre* au lieu de *chacun des membres*.

Les photographies

L'aspect visuel est important. Les photographies en couverture et à l'intérieur des documents mettent bien en évidence la place des femmes parmi les membres de l'Ordre. Les photographies sont le moyen le plus efficace qui soit de signaler la présence des femmes.

Dans ce genre de documents, les articles ont besoin de moins de marques féminines que dans une lettre ou un rapport sans illustration.

L'accord du pluriel

En français moderne, les déterminants s'accordent en genre avec ce qu'ils déterminent. Quand un énoncé contient à la fois des noms féminins et masculins, l'accord du déterminant se fait au masculin pluriel. Les guides et les linguistes s'accordent pour dire qu'il est impossible de contourner cette règle de l'accord.

Un essai d'accord au féminin pluriel introduit la confusion : *les étudiants et les étudiantes diplômées* signifie «tous les étudiants (de sexe masculin), mais seulement les étudiantes (de sexe féminin) qui ont reçu leur diplôme». Le masculin pluriel, *les étudiants diplômés*, signifie «tous les étudiants (hommes et femmes) qui ont reçu leur diplôme», puisqu'en grammaire française, le masculin pluriel comprend les deux sexes. Si l'on voulait signifier que seulement les étudiants de sexe masculin avaient reçu leur diplôme, la phrase devrait être plus précise : *les étudiants de sexe masculin qui ont reçu leur diplôme*.

Quand il désigne une fonction, le nom est générique, même si la plupart des noms de fonction sont de genre masculin. Quand il désigne une personne, le nom prend le genre correspondant au sexe biologique, comme dans *L'enseignante Julie Thériault est un des enseignants les plus réputés de la province* [hommes et femmes confondus]. Cela

n'équivaut pas à *L'enseignante Julie Thériault est une des enseignantes les plus réputées de la province* [parmi les seules femmes].

Les formulaires

On utilisera de façon efficace les stratégies énoncées dans le présent document pour rédiger les publications de l'Ordre et la majorité des autres documents. Cependant, les formulaires et les textes à portée juridique appartiennent à une autre catégorie.

Les formulaires et les questionnaires, qui souvent accompagnent ou font partie

intégrante de documents plus longs de type informatif, doivent être simples et sont généralement soumis à des contraintes d'espace. On utilisera les deux versions, féminine et masculine, pour les titres et les modes d'adresse. L'Ordre se conformera à ce qui se fait dans la plupart des domaines de compétence et n'utilisera pas les parenthèses ni les tirets ni les traits obliques.

Les documents à portée juridique

L'Ordre devant harmoniser ses règlements avec les lois qui nous régissent, nous continuerons à respecter la pratique en usage dans les principales lois canadiennes, à savoir l'emploi du masculin pour exprimer le générique.

Le rapport du comité chargé d'élaborer un protocole de rédaction législative bilingue pour l'harmonisation à l'intention de la conférence des lois au Canada convient qu'il faut éviter toute caractérisation sexuelle. Cependant, il rappelle également que l'on peut utiliser le masculin comme forme générique (*le président, l'auteur de la demande*) et le masculin pluriel (*les employés, les avocats*).

Nous ajouterons donc l'avertissement suivant à nos documents juridiques, avertissement

souvent donné dans le cas de traduction en français : *La formulation au masculin pluriel est générique et inclut donc l'homme et la femme.*

Les discours et autres présentations orales

Dans le cas de présentations orales, l'Ordre utilisera toutes les stratégies décrites précédemment, à l'exception des doublets si les mots sont homophones : *Chers collègues* au lieu de *Chères collègues, Chers collègues; les professionnels* au lieu de *les professionnelles et professionnels*.

Conclusion

La féminisation des titres est désormais chose acquise en français. La féminisation des textes l'est beaucoup moins. Écrire sans faire de distinction de sexe étant beaucoup plus difficile en français qu'en anglais, on s'efforcera de représenter l'homme et la femme équitablement plutôt que d'occulter les marques des deux sexes.

Les documents en français de l'Ordre doivent absolument refléter la parité entre les hommes et les femmes. De même, l'Ordre doit continuer à produire des textes de qualité, clairs et bien écrits.

Les linguistes s'accordent pour dire qu'il n'existe pas de solution unique; il importe d'utiliser toute une gamme de stratégies.

Nous avons commencé à mettre en œuvre ces stratégies parallèlement à la création du présent document.

L'Ordre utilisera les différentes stratégies de féminisation énoncées ci-après pour que les hommes et les femmes se reconnaissent dans nos publications et afin de garantir que les membres sont traités équitablement.

- Considérer le texte dans son ensemble et le traiter comme un tout, en employant les stratégies de féminisation adaptées à chaque texte en particulier
- Utiliser des doublets dans les formes d'adresse (*Chères collègues, Chers collègues*) et dans les titres, ainsi que dans le corps d'un texte
- Privilégier des mots qui incluent les deux sexes, en utilisant des noms génériques, collectifs ou épiciènes, quand cela est possible et approprié
- Utiliser la version féminine des titres pour désigner une femme
- Changer la structure des phrases pour éviter les constructions qui nécessitent l'accord, dans la mesure du possible
- Inclure des photos et des illustrations représentant des femmes
- Se conformer aux pratiques en usage dans les grandes lois canadiennes pour les documents à caractère juridique
- Appliquer le principe que les noms au masculin pluriel, si utilisés, incluent les hommes et les femmes, comme le veut la grammaire française
- Incorporer, dans les présentations orales, toutes les stratégies décrites précédemment, à l'exception des doublets si les mots sont homophones.

Bibliographie

Ontario

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO. *À juste titre : guide de rédaction non sexiste*, Toronto, Office des affaires francophones, 1998. www.ofa.gov.on.ca/francais/pub-titre.html

SERVICE DE TRADUCTION DU GOUVERNEMENT. *La féminisation au gouvernement de l'Ontario*, Bureau des services communs, Secrétariat du conseil de gestion, Toronto, avril 2001 (version corrigée, mai 2003).

MCROBY, Aline M. *La féminisation des titres de profession de la Classification canadienne descriptive des professions*, Ottawa, Emploi et immigration Canada (Direction des informations sur les professions et les carrières), 1985.

RANCY, Catherine et Manju Sah. *Vers un langage non sexiste*, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (Section des communications), 1984.

SERRÉ, Robert. *Le langage non sexiste : atelier de rédaction administrative*, Ottawa, Bureau de traduction de l'Université d'Ottawa, juillet 1988.

TATILON, Claude. *La langue française est-elle sexiste?*, Toronto, Consulat général de France, 14 février 1996.

TATILON, Claude. *La parole équitable*, Centre de recherche en éducation franco-ontarienne, Toronto, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 7 décembre 1995.

TATILON, Claude. *La rédaction non sexiste*, Toronto, Conférences du GRALEF, Collège Glendon, Université York, 24 octobre 1994.

TATILON, Claude. *Le sexe linguistique*, Toronto, Séminaire de recherche du Collège Glendon, Université York, 20 octobre 1992.

TATILON, Claude. *Le sexisme de la langue française*, Toronto, Réseau des traducteurs et traductrices en éducation, 11 juin 1999.

TATILON, Claude. *Le sexisme dans la langue française: une suite sans fin*, Toronto, Réseau des traducteurs et traductrices en éducation, 4 avril 2003.

Québec

AIR CANADA. *La rédaction française non sexiste*, Montréal, Air Canada (Services linguistiques), 1990.

BÉDARD, F. *La féminisation des titres et des textes*. Bibliographie sélective, Montréal, Office de la langue française, 1993.

CANADIEN NATIONAL. *La rédaction non sexiste*, Montréal, Canadien National (Services linguistiques), 1987.

CANADIEN NATIONAL. *Les uns et les unes. Guide de communication non sexiste*, Montréal, Canadien National (Service Équité en matière d'emploi et Services linguistiques), 1988.

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC. *Règles d'écriture des textes de conventions collectives*, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1986.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL. *Pratiques de féminisation dans la langue des affaires*, Montréal, Chambre de commerce de Montréal, 1987.

COMITÉ DE FÉMINISATION DES TEXTES DE L'UQAR. *Guide pour la féminisation des textes à l'UQAR*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1989.

COMITÉ DE LA NORMALISATION ET DE LA QUALITÉ DU FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL, «La féminisation des titres et appellations d'emploi», *Terminologie*, Sainte-Foy, 53^e bulletin, mars 1985, vol. II, n^o 7.

COMITÉ DE LA NORMALISATION ET DE LA QUALITÉ DU FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL, «Langue française et féminisation», *Terminologie*, Sainte-Foy, 55^e bulletin, février 1986, vol. II, n^o 9.

COMITÉ INSTITUTIONNEL DE FÉMINISATION DE L'UQAM. *Guide d'écriture pour la féminisation des textes de règlements et de politiques*, Montréal, approuvé par le Conseil d'administration (résolution 90-A-7238), UQAM, 1990.

COMITÉ INSTITUTIONNEL DE FÉMINISATION DE L'UQAM, *La féminisation des textes : Guide d'écriture*, Montréal, UQAM, 1987.

COMITÉ PERMANENT SUR LE STATUT DE LA FEMME À L'UNIVERSITÉ. *Guide de féminisation : titres et fonctions à l'Université de Montréal*, Montréal, Université de Montréal, 1988.

COMMISSION SCOLAIRE CÔTE-DE-BEAUPRÉ. *Politique de rédaction des textes non sexistes*, Beaupré, Commission scolaire Côte-de-Beaupré, 1990.

COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS. *Politique de rédaction des textes non sexistes*, LaSalle, Commission scolaire du Sault-Saint-Louis, 1990.

COMMISSION SCOLAIRE LAURE-CONAN. *Circulaire administrative : rédaction de textes non sexistes*, La Malbaie, Commission scolaire Laure-Conan, 1992.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE. *Politique interne en regard de l'intégration de la dimension des conditions de vie des femmes dans les dossiers 4.3 Rédaction de textes non sexistes*, Sherbrooke, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, 1989.

DESROSIERS, Jacques. «Voisinage et collisions», *L'Actualité terminologique*, vol. 33, n^o 3, septembre 2000.

DUBUC, Robert. «La féminisation des titres», *C'est-à-dire...*, Montréal, vol. XII, n^o 4, 1980.

DUMAIS, Hélène. «La féminisation des titres et des discours au Québec. Une bibliographie», *Les cahiers de recherche du GREMF*, Cahier 12, Sainte-Foy, Université Laval, 1987.

DUMAIS, Hélène. *Pour un genre à part entière*, Québec, Ministère de l'Éducation (Coordination à la condition féminine), 1998.

DUMAIS, Hélène. «La féminisation de titres et du discours au Québec – Une bibliographie», *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Sainte-Foy, Université Laval, cahier 12, 1987.

DUMAIS, Hélène (dir.). *Le sexisme dans le langage : points de vue féministes*, Sainte-Foy, Université Laval, Chaire d'Étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, cahier 13, 1997.

DUPUIS, Henriette. «Les titres féminins : état de la question en France et au Québec», dans *Terminogramme*, n° 28, mars 1985.

DUPUIS, Henriette. «Problématique de la féminisation des titres», *Terminogramme*, n° 17, mars 1983.

Guide de féminisation ou la représentation des femmes dans les textes, Montréal, Document produit avec la collaboration des membres du Comité institutionnel de féminisation 1991-1992 sous la présidence de Jacqueline Lamothe, représentante du SPUQ et professeure à la Faculté de linguistique de l'UQAM.

Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la confédération, Chancellerie fédérale, décembre 2000.

HYDRO-QUÉBEC. *Féminins de titres et fonctions*, Montréal, Hydro-Québec, (Terminologie et documentation), 1986.

HYDRO-QUÉBEC. *Guide de rédaction non sexiste. Pour un accord en tout genre*, Montréal, Hydro-Québec (Communications et relations publiques), 1991.

LABROSSE, Céline. «Et si le masculin ne l'emportait plus nécessairement sur le féminin?», *L'Actualité terminologique*, vol. 33, n° 3, septembre 2000.

LABROSSE, Céline. «Le mot “professionnelle” va à contre-courant de la “grammatocratie”», Montréal, *La Presse*, 19 décembre 1998.

LABROSSE, Céline. *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996.

LABROSSE, Céline. *Pour une langue française non sexiste*, Montréal, Les Intouchables, 2003.

LARIVIÈRE, Louise-L. «Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus», *TTR*, Montréal, vol. XIV-2, 2001.

LARIVIÈRE, Louise. *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou À la recherche des mots perdus*, Montréal, Boréal, 2000.

MACLAUHLAN, Brenda. *Le mot rend justice. Guide pour l'utilisation du langage inclusif*, Greenfield Park, COPERMIF, 1999.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE QUÉBEC. *Féminiser ou désexiser?*, Québec, Ministère de la Justice (Direction générale du personnel et de l'administration), 1989.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Pour un genre à part entière. Guide pour la rédaction de textes non sexistes*, Coordination à la condition féminine, 1988.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Ayons bons genres! Comment rédiger aux deux genres sans douleur*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (Direction des ressources humaines et Direction des communications), 1988.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES. *Aide-mémoire en vue d'une rédaction non sexiste*, Québec, Ministère des Approvisionnement et Services, 1993.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES QUÉBEC. *Politique ministérielle concernant les communications non sexistes*, Québec, politique n° 20, Ministère des Approvisionnement et Services, 1993.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Au féminin : guide de féminisation des titres de*

fonction et des textes. Sainte-Foy, réd. par Monique Biron, avec la collab. de Gisèle Delage, Québec : Publ. du Québec, [1991] 1998.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français au bureau*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 2000.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Sainte-Foy, 4^e éd. Rev. et augm., Les Publications du Québec, 1998.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 4 avril 1986 (décision n° 86-217-253).

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES. *Politique de désexisation des textes publiés par l'Office*, Québec, Office des ressources humaines, 1991.

POTVIN, Robert. «La désignation des emplois au féminin», *L'Actualité terminologique*, février-mars 1983, vol. 16, n° 2.

QUÉBEC, VILLE DE. *Guide de rédaction pour la féminisation des textes. Une question d'équilibre*, Québec, Ville de Québec (Service des communications), 1991.

QUÉBEC, VILLE DE. *Politique concernant la féminisation des textes produits par la Ville de Québec*, Québec, Ville de Québec, 1991.

SAUVÉ, Madeleine. «La féminisation des titres», *Observations grammaticales et terminologiques*, Montréal, Université de Montréal, septembre-novembre 1980, fiches n°s 148-152.

SERVICES FINANCIERS DE L'UQAM. «Féminisation pour les textes de règlements

et de politiques de l'Université», *Recueil des directives et des procédures de l'UQAM*, Montréal, Directive # S.G. - 2, Systèmes et procédés administratifs, mai 1990.

TATILON, Claude. «Les enjeux de la traduction féministe», *TTR*, Montréal, 1992, vol. V-1.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique pour une écriture non sexiste à la Faculté d'éducation*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation), 1991.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique rédactionnelle non sexiste de l'Université de Sherbrooke*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2000.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *La féminisation des textes : guide d'écriture*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1987.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Guide de féminisation*, Montréal, UQAM, févr. 1998. www.unites.uqam.ca/instances/guide/guide_feminisation.html

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Règles de féminisation des règlements et politiques de l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

Canada

ANCIENS COMBATTANTS CANADA. *L'écueil des stéréotypes : comment l'éviter*, Ottawa, Anciens Combattants Canada (Direction générale des affaires publiques), 1986.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA. *Le point sur la féminisation*, Ottawa, 1987.

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME. *Vers un langage non sexiste*, Ottawa, mars 1984.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Classification nationale des professions : index des appellations d'emplois*, Ottawa, 1993. www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/index/index.shtml

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Élimination des stéréotypes sexuels. Lignes directrices touchant les communications*, Ottawa, Affaires publiques, 1983.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS. *Pour le traitement égalitaire des femmes et des hommes dans les communautés écrites. Guide de rédaction*, Ontario, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 1990.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA. *Directives visant à l'élimination des stéréotypes sexuels dans les communications du Ministère*, Ottawa, Ministère de la Justice Canada (Direction des communications et de la consultation), 1984.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION CANADA. *Élimination de stéréotypes sexuels : lignes directrices touchant les communications*, Ottawa, 1983.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. *Comment bannir le sexisme des communications*, Ottawa, 1987.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA. *Lignes directrices visant à éliminer les stéréotypes sexuels de la langue et du matériel visuel*, Ottawa, 1983.

SECRETARIAT D'ÉTAT CANADA. *Féminisation : lignes directrices pour la*

rédaction de textes, Hull, Secrétariat d'État du Canada (Direction de la terminologie), 1987.

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA. *D'égal à égale*, Ottawa, Direction des communications, 1985.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Application de la politique des programmes. L'image de la femme dans la programmation*, Montréal, Société Radio-Canada, 1987.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA. BUREAU DE LA TRADUCTION. *Le guide du rédacteur*, Affaires des anciens combattants, *La discrimination sexuelle et le langage*, Ottawa, Affaires des anciens combattants, 1977.

Belgique

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE. *Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 1993 établissant les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, déc. 1993. www.cfwb.be/franca/publicat/pg006.htm

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE. *Décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, juin 1993. www.cfwb.be/franca/publicat/pg005.htm

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SERVICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms et métier, fonction, grade ou titre*, Bruxelles, Service de la langue française, Direction générale de la culture et de la communication, 1994.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE

FRANÇAISE, BRUXELLES. *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade, titre*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, Direction de la culture et de la communication; Conseil supérieur de la langue française, Service de la langue française, 1994, (Réimpr. 1997).

HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4^e éd., Bruxelles, Éditions De Boeck Duculot, 2000.

France

ACADÉMIE FRANÇAISE. *Questions courantes*, Paris, Académie française, s.d. www.academie-francaise.fr/langue/questions.html

BECQUER, Annie, Bernard CERQUIGLINI, Nicole CHOLEWKA, Centre national de la recherche scientifique (France), Institut national de la langue française (France). *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, 1999. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/994001174.shtml

BOUCHARD, Pierre, Noëlle Guilloton, Pierrette Vachon-L'Heureux, Jean-François De Pietro, Marie-José Béguelin, Marie-Josèphe Mathieu et Marie-Louise Moreau. *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres au Québec*, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique, Paris, Ministère de la Communauté française et Duculot, collection Français et société 10, 1999.

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. *Rapport sur la féminisation des noms de fonction, métier, grade ou titre*, octobre 1998. www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html

FABIUS, Laurent. «Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre», *Journal officiel de la République française*, 10 mars 1986, p. 4267.

FERNANDEZ, Jocelyne. *Parler femmes en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1998.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française*, 13^e éd., Paris, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1993.

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (dir.). *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998.

INALF-CNRS. *Femme j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, 1999.

JOSPIN, Lionel. «Circulaire du 8 mars 1998», *Journal officiel de la République française*, Paris, 7 mars 1998.

La langue française au féminin, Médias & Langage, 1984, n^{os} 19-20.

Le nouveau Petit Robert, nouvelle édition remaniée et amplifiée, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000.

NIEDZWIECKI, Patricia. *Au féminin! Code de féminisation à l'usage de la francophonie*, Paris, Librairie Nizet, 1994.

OFFICE DES CONFÉRENCES, DES LANGUES ET DES DOCUMENTS. *Pour un langage non sexiste*, Paris, Unesco, 1988.

TATILON, Claude. *En français sans sexisme*, Paris, X^e Congrès mondial des professeurs de français (séance plénière), 18-22 juillet 2000.

TATILON, Claude. «La langue, le discours et l'égalité des sexes», *La linguistique*, Paris, PUF, 1996, vol. 32, fasc.2.

TATILON, Claude. *Le sexisme verbal d'expression française*, Service d'anthropologie biologique, Marseille, Université de la Méditerranée, Faculté de médecine, 29 novembre 1997.

TATILON, Claude. *Le sexisme verbal en français*, Strasbourg, 65^e Congrès annuel de l'American Association of Teachers of French, Université de Strasbourg, 20 juillet 1992.

TATILON, Claude. *On Language and Sexism*, Cassis, The Camargo Foundation, 5 février 1991.

TATILON, Claude. *Pour une parole française équitable*, Lyon, 69^e Congrès annuel de l'American Association of Teachers of French, 17 juillet 1996.

TATILON, Claude. «Un genre bien à elles», *La linguistique*, Paris, PUF, 1998, vol. 32, fasc.1, 36-1.

YAGUELLO, Marina. *Les mots et les femmes*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1978.

YAGUELLO, Marina. *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989.

Suisse

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMMES ET FEMMES DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE. *Dictionnaire féminin – masculin des professions, des titres et des fonctions*, Genève, Les éditions Métropolis, 1991.

Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, préf. par Thérèse Moreau, Genève, Métropolis, 1991, 318 p.

MOREAU, Thérèse. *Écrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, Genève, DF-SPPEgalité-CLDE, 2001.

MOREAU, Thérèse. *Pour une éducation épïcène. Guide de rédaction et de ressources pour documents scolaires s'adressant aussi bien aux filles qu'aux garçons*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.

MOREAU, Thérèse, en coll. avec la commission «Un avenir différent» ARCOSP. *Le langage n'est pas neutre*, Lausanne, Association pour l'orientation scolaire et professionnelle, 1991.

MOREAU, Thérèse et autres. *Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives*, Genève, Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme et Cellule informatique du Département d'économie publique, 1991 [1999].

International

TATILON, Claude. *Vers une langue non sexiste : quelle méthodologie?*, Istanbul, Rencontre internationale «Le langage et le monde», Université d'Istanbul, 9 et 10 mai 1991.

TATILON, Claude. «Vers une langue non sexiste : quelle méthodologie?», *Le langage et le monde*, Istanbul, Les Éditions Isis, 1993, p. 117-128.

Biographies

Françoise Mougeon (conseillère)

Françoise Mougeon détient un doctorat de l'Université de Paris X en linguistique et sciences du langage (1999) et une maîtrise en linguistique de l'Université de Paris VII (1970).

Conseillère pédagogique au Programme de formation linguistique du Gouvernement fédéral jusqu'en 1986, elle est depuis 1986 professeure au Collège universitaire Glendon de l'Université York à Toronto, où elle a dirigé de 2000 à 2002 le Programme de langue française et, de 2001 à 2003, la Faculté d'études françaises.

Elle a été vice-doyenne aux Affaires académiques dans cette même institution de 2003 à 2004. Elle est directrice du Programme de Maîtrise en Études françaises de l'Université York depuis juillet 2005.

M^{me} Mougeon a publié plusieurs articles sur le bilinguisme, sur le français parlé dans des «isolats linguistiques» et sur l'influence des technologies de l'information dans la structure du français, un ouvrage sur le français oral intitulé *Quel français parler? Initiation au français parlé au Canada et en France* (Éditions du GREF, 1995; 2^e édition révisée, corrigée et augmentée, 1998), un cédérom d'accompagnement (réalisé en collaboration avec Dominique Scheffel-Dunand) : *Paroles francophones : Québec, Ontario, France* (Éditions du GREF, 1999).

Elle a créé, également en collaboration avec Dominique Scheffel-Dunand, un cours en ligne sur *L'Interculturalité en réseau francophone*.

Elle a publié en 2003, en collaboration avec Raymond Mougeon, un guide pédagogique à l'intention des enseignants dans les écoles d'immersion, *Mille Images* (Éditions Beauchemin).

Son champ de recherche comprend la variation stylistique en français, l'enseignement et l'acquisition de la variation dans une première et une seconde langue.

Elle dirige actuellement des projets de recherche sur l'alternance de code chez les sujets bilingues et sur la compétence sociolinguistique des étudiants d'université issus des programmes d'immersion.

Claude Tatilon (conseiller)

Claude Tatilon est né à Marseille. Il vit à Toronto depuis une trentaine d'années et a pris la citoyenneté canadienne en 1983. Il a enseigné la linguistique et la traduction à l'Université de Western Ontario et a été professeur invité à l'École des traducteurs et interprètes de l'Université d'Ottawa. Il est professeur titulaire de linguistique et de traduction au Collège universitaire Glendon, la faculté bilingue de l'Université York. Il y a fondé, en 1979, le Programme de baccalauréat en traduction et a été successivement directeur du Programme de maîtrise en traduction et de la Faculté d'études françaises.

Il a publié de nombreuses traductions dans des domaines divers (beaux-arts, littérature, publicité, pédagogie, jeux de société...), dont, avec son collègue Alain Baudot, *Jungle canadienne : la période méconnue d'Arthur*

Lisner par Dennis Reid (Musée des beaux-arts de l'Ontario, 1991). Il est aussi l'auteur d'une centaine d'articles sur le langage ainsi que de plusieurs ouvrages spécialisés, notamment *Sonorités et Texte poétique* (Montréal/Paris, Didier, 1976), *Traduire : pour une pédagogie de la traduction* (Toronto, GREF, 1987) et *Écrire le paragraphe* (Toronto, GREF, 1997).

Il a édité avec son collègue Alain Baudot le dernier ouvrage de Georges Mounin, *Travaux pratiques de sémiologie générale* (Toronto, GREF, 1994) et *La Linguistique fonctionnelle au tournant du siècle* (Toronto, GREF, 2002). Après *Helena* (Paris, Arcantère, 1991), il est revenu au roman avec *Les Portugaises ensablées* (Toronto, GREF, 2001; finaliste du Prix des lecteurs de Radio-Canada). Il travaille actuellement sur les problèmes de la rédaction non sexiste.

Pierrette Vachon-L'Heureux (conseillère)

Pierrette Vachon-L'Heureux est chef de file dans le domaine des stratégies de traduction et de la terminologie, et possède une expérience impressionnante tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement du Québec.

Ses quelque 45 ans d'expérience dans le domaine l'ont amenée à travailler sur la féminisation des discours et des textes. Aujourd'hui, elle est terminologue pour l'Office québécois de la langue française. Renommée dans son domaine, elle a publié de nombreux articles et ouvrages.

Parcours professionnel

Après s'être jointe aux linguistes du gouvernement du Québec chargés de mener les travaux exigés par l'application de la Charte de la langue française, M^{me} Vachon- L'Heureux se spécialise en assistance linguistique pour encadrer l'équipe de langagiers qui, d'une part, offrent la consultation linguistique à la collectivité québécoise et, d'autre part, met au point une

méthodologie de la terminologie ponctuelle, discipline qui sous-tend cette activité.

L'exploitation et l'alimentation de plus en plus importantes de la Banque de terminologie du Québec qui se développe fera de la linguiste aménagiste une terminographe d'expérience.

Au cours des nombreuses phases du développement de la politique linguistique du Québec, à l'Office de la langue française, elle poursuit sa carrière de chargée de mission depuis 1978.

Domaines d'intérêt, recherches en cours et terminées, et publications majeures

Sa recherche fondamentale en science du langage touche le syntagme nominal, les parties de langue, la théorie du mot et du vocable, le signifié matériel et le signifié formel, la sémantique lexicale et la sémantique grammaticale, le terme et la terminologisation, la visée de puissance et la visée d'effet de la langue, la visée de discours, la visée phrastique et la morphologie lexicale.

Sa recherche appliquée porte sur le développement de la morphologie du féminin en français, les effets sur le discours de la féminisation, l'influence de l'anglais sur les lexies et la syntaxe du français québécois, la néologie de langue générale et technique sous l'influence de la mode et des changements sociaux, l'histoire de l'orthographe du français, les réformes et le changement linguistique, le développement de la lexicographie québécoise, l'instrumentation de la qualité de la langue, la norme dominante, le marquage terminologique et lexicographique, les critères d'évaluation linguistique du matériel pédagogique, les facteurs d'anglicisation en matière de formation professionnelle et technique, etc.

Elle a publié six livres en collaboration : *Méthodologie de la recherche terminologique*

ponctuelle. Essai de définition (Collection : Études, recherches et documentation, Québec, Office de la langue française, 1984, 171 pages); *Le français quotidien des gestionnaires. Le français quotidien des secrétaires; Le français quotidien des communicateurs; Le français quotidien; Au féminin. Guide de féminisation des titres de fonction et des textes*. Tous sont publiés par le gouvernement du Québec.

Elle écrit régulièrement (articles et rapports de mission) et participe à tous les colloques en donnant de nombreuses communications. Son dernier article paraissait dans *Langue française* en décembre 1995 et était intitulé : «La variation graphique et les rectifications de l'orthographe française» (1990). Le numéro 108 publiait les actes du colloque CNRS-HESO-AIROE de juin 1993, auquel Pierrette Vachon-L'Heureux représentait le Québec.

Réalisations

Enfin, elle aime souligner qu'elle a fait un stage en terminologie auprès des Nations Unies en 1980, qu'elle a été vice-présidente de l'Association internationale de psychomécanique du langage (1983-1993), qu'elle a représenté les linguistes des organismes gouvernementaux auprès de l'Association québécoise de linguistique (1980-1990), qu'elle a été déléguée auprès du Conseil de la langue française à titre de membre du Comité québécois pour la modernisation de l'orthographe (1989), qu'elle a donné un stage en terminologie à Cotonou (Bénin) pour l'ACCT, qu'elle a mis sur pied le Réseau des langagiers et des langagières de l'Administration du Québec, qu'elle a assumé la présidence du Comité d'étude des termes de gestion des soins de santé, la direction de l'équipe-projet en formation professionnelle et qu'elle a été, de plus, membre du Comité de rédaction de *Terminogramme* (1991-1996).



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
www.oeeo.ca

